

Allemands 1 519 978 (en réalité 3 millions) ; Canadiens-Français, 1 160 420 (en réalité 1 million et demi) ; Italiens, 938 994 ; Polonais, 867 865.

Ceux qui nous intéressent le plus dans cette énumération sont naturellement les Canadiens-Français. Outre qu'ils sont les premiers occupants du pays, qu'ils ont derrière eux une tradition d'apostolat, de conquête et d'héroïsme chrétien vieille de plus de trois siècles, ils représentent dans toute sa force la France de nos pères, fidèle, intégralement catholique, bloc compact où tous les sentiments d'honneur, de foi convergent et se confondent. Ils sont catholiques parce qu'ils sont Français, parce qu'ils parlent, parce qu'ils pensent français. Anglicisez les, vous en ferez des businessmen matérialistes perdus pour nos croyances.

Il faut donc veiller avec un soin jaloux sur la permanence et la continuité des paroisses françaises aux Etats Unis, dans l'intérêt supérieur du catholicisme. Grâce à elles, c'est à peine si l'on a eu à déplorer le départ de 100 000 transfuges, chiffre insignifiant à côté de celui que nous citions à propos des Irlandais. La vitalité de ces groupes catholiques-français est d'ailleurs des plus intenses et leurs œuvres parlent pour eux. Rien que dans la Nouvelle-Angleterre, on comptait, en 1908, 1 985 religieuses de langue française réparties entre trente congrégations différentes. Et M. l'abbé Magnan, à l'ouvrage duquel nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se rapporter. énumère dans tout un chapitre les marques les plus diverses et les plus convaincantes de l'esprit de foi extrêmement fécond qui anime ces paroisses françaises. C'est ainsi que chez elles les mariages mixtes, si pernicious pour le catholicisme, sont presque inconnus : 3,8 pour 100 environ.

Aussi, en terminant, nous faisons nôtres les conclusions éloquentes de M. l'abbé Magnan qui attire à nouveau l'attention et la bienveillance du Souverain Pontife sur ces chères paroisses françaises des Etats-Unis : " Fasse le ciel, s'écrie-t-il, que l'hymne chrétienne entonnée par nos missionnaires, nos martyrs, nos pionniers et nos ancêtres dans cette terre d'Amérique, il y a trois siècles, continue de s'élever, mais avec une vigueur toujours croissante, du sein de la nation canadienne-française ! "

R. T.

15 janvier 1914.

— Le Congrès eucharistique de Lourdes se tiendra 22 au 26 juillet. Le Comité permanent des Congrès se charge d'assurer le logement et la pension des Congressistes des pays étrangers qui lui feront parvenir avant le 30 avril 1914, en même temps que leur adhésion, le montant de leurs frais de séjour à Lourdes.